

Assemblée du Conseil de Piedmont du lundi 9 janvier, 20 h, présidée par le maire Clément Cardin

Courrier express

Dépôt de deux mémoires des propriétaires de terrains, chemin de la Montagne, critiquant la vision stratégique de la MRC des Pays-d'en-Haut.

Demande par le propriétaire du Polar Bear's, monsieur François Carrier, pour une installation de lampadaires près de son commerce sur la route 117.

Mémoire de l'Association des propriétaires canins de Prévost: demande d'accès avec son chien au parc Kelly.

Lettre du ministère des Affaires municipales des Régions et de l'Occupation du territoire sur la nouvelle politique des contrats supérieurs à 25 000 \$, les soumissionnaires devront fournir une attestation de Revenu Québec.

Règlement 810-11 – numérotation des bâtiments dans la municipalité

- Tout bâtiment doit être muni d'une adresse civique. La plaque devra être installée de façon permanente et être visible en tout temps de la voie publique, pour les nouveaux bâtiments le numéro civique doit être installé dans les dix (10) jours suivant le début des travaux de construction.

- Le conseil autorise tout agent de la paix, ainsi que l'inspecteur en bâtiment à dresser des constats d'infraction à ceux qui ne se conforment pas à ce règlement.

- Les amendes sont progressives de 50 \$ pour la première infraction à 300 \$ pour la sixième.

En Bref

Acceptation des comptes payables du 1^{er} décembre 2011 au 9 janvier 2012: les payables montaient à 214 840 \$ et les incompréhensibles à 259 726 \$.

Résolution pour autoriser monsieur Gilles Dazé, responsable du comité de la sécurité publique, à assister au 12^e colloque sur la sécurité civile les 14, 15 et 16 février 2012, à Saint-Hyacinthe.

Résolution de verser à la Chambre de Commerce de la Vallée de Saint-Sauveur la somme de 19 000 \$ comme contribution de Piedmont – 8 500 \$ à la Maison des Jeunes de Piedmont/Saint-Sauveur – 3 500 \$ à la Toison d'Or. On versera 300 \$ à chaque mois au Service de protection canine des Monts pour la surveillance des ani-

maux sur le territoire de la municipalité.

Le comité consultatif d'urbanisme de Piedmont renouvelé pour 2 ans les mandats de M^{mes} Sylvie Mui et Francine Dubeau et monsieur Jean-Marie Contantaineau.

Verser à Équipe Laurence 3645 \$ pour des travaux chemins de la Clairière et du Bosquet complété à 85 %.

Rembourser la banque la somme de 76 800 \$ pour l'achat d'un souffleur acheté en 2006, il restait encore 13 mois avant l'échéance du prêt.

Piedmont verse 100 \$ comme subvention à la Société historique et généalogique des Pays-d'en-Haut.

Dans son rapport du comité consultatif d'urbanisme, l'échevin Durand mentionne que trois avis d'infraction ont été donnés pour installation sanitaire non conforme.

Les permis émis pour constructions nouvelles en 2011 ont rapporté 16 448 700 \$ comparés à 10 245 686 \$ pour 2010.

Le prix de la tonne de matière résiduelle est actuellement de 102 \$. La bonne situation financière a permis à Tricentris de rembourser complètement les prêts qu'elle avait contractés durant une période financière plus difficile.

Augmentation du fonds de roulement de la municipalité qui passe de 650 000 \$ à 850 000 \$.

Le taux de base à Piedmont est fixé à 49,5¢ par 100 \$, pour les terrains vagues il est de 1,24 \$ par 100 \$

Une taxe annuelle de 125 \$ sera prélevée par piscine privée

Un montant de 5 000 \$ en taxe pour le service d'assainissement des eaux usées pour un bâtiment relié aux activités de ski.

Urbanisme

Demande de dérogation mineure au 287, chemin Beaulne, pour la construction d'un garage rattaché, marge latérale non conforme – refusée.

Demandes de PIIA (Plan d'implantation et d'intégration architecturale)

a) 287, chemin Beaulne – non applicable.

b) Lot 2312146, chemin des Galets, nouvelle construction,

demande faite le 2 décembre – acceptée.

c) 570, boul. des Laurentides, nouvelle enseigne sur poteau – accepté avec dépôt de 1 500 \$ pour garantir l'aménagement paysager.

d) 500, boul. des Laurentides, modification à une enseigne sur poteau par l'utilisation de matériaux de qualité – acceptée.

Travaux publics

Le comité a demandé au directeur d'embaucher une firme d'architecte paysager pour remédier au problème de cabane avec vue sur le terrain de la tour de communication du mont Belvédère, décrié par plusieurs citoyens de la rue Beausoleil.

Période de questions

Monsieur Jean Guimond s'est fait le porte-parole du Regroupement des propriétaires de boisés privés de Piedmont, dans une longue présentation, il a demandé au maire Cardin et au conseil de ne pas valider le rapport « Vision stratégique des Pays-d'en-Haut pour les dix prochaines années ». Ce rapport est présenté et soutenu par la MRC des Pays-d'en-Haut. Il considère ce rapport méprisant et arrogant à l'endroit des propriétaires de boisés privés, il divise son rapport en deux, accès à l'eau et accès aux montagnes et sentiers. Il trouve que le rapport fait preuve de mollesse quand il est question des lacs parce que cela relève du gouvernement fédéral, mais fait preuve d'une rigueur injustifiée quand il est question des boisés privés et des sentiers, il s'attaque à des individus qui ont dépensé temps et argent pour leur responsabilité citoyenne. Il déclare qu'il y a 100 ans, les chemins privés en forêt étaient une nécessité; aujourd'hui, ils sont utilisés à des fins de loisirs et pas toujours sauvegardés et protégés comme ils le devraient. Le maire Cardin l'a invité, lui et son comité, à venir le rencontrer avec le directeur général pour étudier leurs griefs et une décision sera prise.

M^{me} Louise Guertin demande au maire si les travaux de la rue de la Corniche et l'ajout de nouvelles taxes vont changer les prévisions de 1% annoncé lors de la présentation du budget. Le maire lui a répondu qu'il s'en tenait toujours à un 1% tel que prévu.

Elle a également demandé de corriger un problème de numérotation de son domicile et de celui du voisin, le maire a répondu, que la situation sera corrigée bientôt.

L'assemblée s'est terminée à 21 h 20.

Hausse des tarifs d'électricité prévue en 2012

Inacceptable pour l'ACEF des Basses-Laurentides

L'ACEF des Basses-Laurentides, membre de la Coalition des associations de consommateurs du Québec (CACQ), s'oppose à la hausse des tarifs demandée par Hydro-Québec pour 2012 et demande à la Régie de l'énergie de mettre un frein à cette pratique inéquitable qui perdure depuis 2004.

Hydro-Québec demande une hausse de 1,7% pour 2012, ce qui lui procurerait des revenus supplémentaires représentant quelque 165 M\$, dont 79 M\$ proviendront des clients résidentiels. Entre la première hausse autorisée par la Régie de l'énergie en 2004, et les hausses demandées pour 2012, les tarifs d'électricité augmenteraient de 20,1%, alors que l'IPC (indice du prix à la consommation) au Québec aura augmenté dans la même période de 17,5%.

Alors que plusieurs clients peinent à se remettre de la crise économique de 2008-2009, l'ACEF déplore la hausse des comptes à recevoir chez Hydro-Québec, qui dépasse le milliard de dollars en 2011 ainsi que la hausse importante des interruptions de service pratiquées par Hydro-Québec (de 18 641 en 2009, à 36 010 en 2010, à plus de 46 000 en 2011).

Selon l'ACEF, la situation risque d'empirer à partir de 2014, alors que la hausse du tarif patrimonial, décrétée par le gouvernement du Québec en vue de rembourser notre dette publique, fera hausser les tarifs d'électricité de manière importante, en s'ajoutant aux autres hausses de coût d'électricité, exacerbant ainsi le problème d'endettement de plusieurs consommateurs d'électricité du Québec.



Optimistes de Prévost

Activité à ne pas manquer

Prévostars

Prévostars est un concours permettant aux jeunes de faire valoir leur talent dans un environnement professionnel. Les jeunes de 9 à 17 ans sont invités à présenter un numéro en chant, danse, humour, cirque, magie, musique ou théâtre lors des auditions prévues le 7 janvier 2012 à l'Église Saint-François-Xavier de Prévost.

La grande finale devant public sera présentée à l'Académie Lafontaine le 10 mars 2012 prochain. À cette occasion, les organisateurs remettront pour chaque catégorie d'âges, des prix en argent de 500 \$ (premier), 250 \$ (deuxième) et de 100 \$ (troisième). Les jeunes peuvent s'inscrire ou s'informer sur prevostars.org

Bénévoles recherchés

C'est sous le thème: « Les enfants de Prévost ont besoin de toi... on t'y attend. Pour plus d'informations, on peut communiquer avec Jocelyn Martin au 450 569-9008.

Chaque année, le club Optimiste de Prévost organise diverses activités pour les enfants et les jeunes de Prévost dont la fête de Noël, le concours Prévostars, des activités de sécurité à bicyclette ou nautique, la fête de Pâques, et j'en passe.

Ces activités demandent beaucoup de travail et l'intervention de nombreux bénévoles. Il serait dommage que certaines de ces activités soient abandonnées par manque de bénévoles pour les mener à terme, surtout que ces activités représentent beaucoup pour notre communauté.

Nous invitons donc les intéressés à nous rencontrer lors d'un déjeuner familial au Centre culturel et communautaire de Prévost (794, rue Maple) le **dimanche 5 février 2012**, à 10 h.

Les enfants de Prévost ont besoin de toi... on t'y attend. Pour plus d'informations, on peut communiquer avec Jocelyn Martin au 450 569-9008.

PAQUETTE  **PAQUETTE**
ARPENTEURS - GÉOMÈTRES INC.

Pierre Paquette, a.-g.
Guillaume Paquette, a.-g.

2906, boulevard Curé-Labelle, C.P. 548, Prévost.
Télec.: 450.224.2991 • Tél.: 450.224.2979
info@ppaquetteag.ca

Atelier Petits Moteurs
Prévost

Réparation • Vente

Tondeuse • Souffleuse
Tracteur à gazon
Scie à chaîne
Générateurs, etc

Service de toutes marques
Réparation de moteur 2 et 4
temps, diesel
Transmission • Différentiel
Hydrostatique

Location d'outils
Pays d'en Haut

Résidentiel

Ciseau • Nacelle
Rouleau compacteur
Chariot élévateur, etc

TRANSPORT
Pays d'en Haut

Commercial • Industriel

Camion porteur et camion
traileur • Possibilité de
chariot élévateur • À l'heure
ou au contrat

2638, boul. Labelle, Prévost (Québec) J0R 1T0 / Tél.: 450.224.7033 • Téléc.: 450.224.8770 • Normand Paradis, Propriétaire